

Bruxelles, 23 novembre 2020

INTERVENTION DE MR HENNART SUR RTL-TVI

Chers collègues,

A nouveau, notre profession "essentielle" se voit bafouée ! Cette-fois-ci non pas par un cadre policier qui ne respecte pas ses engagements ! Non pas par un système politique qui nous berce derrière ses effets d'annonces ! Mais bien par un individu qui décrie **nos qualités professionnelles** et ce en profitant d'une opportunité télévisuelle.

En effet, Monsieur Luc HENNART, président honoraire du tribunal de première instance de Bruxelles, a jugé opportun de prendre position ce 22.11.2020 dans le journal télévisé de RTL TVI face à notre mécontentement légitime lié à cette décision de justice prononcée à l'égard de l'individu s'étant rebellé vis-à-vis de l'intervention d'une de nos collègues en date du 14.11.2020.

Monsieur HENNART se permettant-même de nous rappeler ouvertement devant des milliers de téléspectateurs que nous ne sommes pas des citoyens « lambdas » et que nous devons dès lors nous comporter de manière « professionnelle » quant à nos déclarations !

Entendre cela est une chose, mais devoir de facto supporter les conséquences qui vont en découler inévitablement dans le chef de certaines personnes que nous aurons encore la chance de croiser quasi quotidiennement dans le cadre de nos interventions, devient alors très, trop préjudiciable à notre fonction déjà si bousculée.

Monsieur HENNART allant jusqu'à employer des mots comme « pas acceptable », « mauvais message » quand nous osons exprimer notre vision d'une réalité qui est propre à notre quotidien. Et nous ne devons pas ici parler de ressenti, mais bien nous prononcer en tant que professionnels se basant sur un CONSTAT.

Parler à la TV est simple pour Monsieur HENNART, l'art du mot étant devenu une seconde nature. Mais parler à la TV devrait être également une occasion de parler avec sincérité aux citoyens quant à des éléments de dossiers qui ne sont pas des secrets et qui expliqueraient alors logiquement la prise de position du monde policier dans le cadre de ce-même fait.

Ce qui nous choque encore plus en tant que membres de la CSC Police, en tant que membres des forces de police se situe dans la fin de la prise de parole de Monsieur HENNART.

Car ce dernier ajoute : « il faut que chacun reste à sa place » !

Alors que lui-même va officiellement décrire nos interventions et remettre ouvertement nos qualités professionnelles en question, allant jusqu'à dire que nos propres chefs sont de ce-même avis !



LA CSC VOUS INFORME

Sachez que de son côté la CSC Police veille à rester le plus proche possible de la réalité de terrain et ce grâce à vos avis et considérations que chaque jour elle s'engage à défendre corps et âme.

La CSC Police ne manquera pas quand l'occasion lui sera proposée de rappeler à Monsieur HENNART que lui aussi est tenu par le devoir de réserve lié aux fonctionnaires.

Critiquer est facile ! Alors que **COMPRENDRE** est faire preuve de professionnalisme...

En tout cas, si l'objectif de était de lancer un débat contradictoire, voilà qui fait !

Nous sommes avec vous ! Soyez-avec nous